

HISTOIRE DU PATRIMOINE DE POUILLAT

n° 2



Château Carron . Pourquoi ce nom ? Son passé, son histoire.

Ce bâtiment fut construit en 1774, à la fin du règne de Louis XV par l'abbé Carron, seigneur du pays. Ancienne maison forte, il était jadis une maison de plaisance entourée de trois petites tourelles et d'un pignon mur. Il fut en partie démantelé par les envoyés d'Albitte le 6 ventose an II .

A l'origine il se compose au rez-de-chaussée d'un vestibule traversant le bâtiment dans toute sa profondeur. Sur la gauche un escalier de pierres avec rampe à droite et sous l'escalier un caveau ; à **droite** deux portes : l'une donnant sur une grande cuisine avec four à pains, aiguier (évier en pierre), cheminée et l'autre sur une chambre avec cheminée. A **gauche** deux portes ; une pièce devant (salle à manger) et une pièce à l'ouest (salon) avec chacune seulement deux fenêtres. A l'**étage** idem, même distribution de quatre pièces mais à gauche des démolitions intérieures pour faire un fenil. Un autre escalier de pierres mène au grenier ; celui-ci, ouvert et sans murailles, a une magnifique charpente.



Vous pouvez voir sur l'ancienne plaque de cheminée de la cuisine la date de 1774 et le symbole IHS : abréviation de monogramme du Christ que l'Eglise latine a interprété : Iesus Hominum Salvator (« Jésus, Sauveur des Hommes ») (*dict. Larousse*).

A notre demande fin 2019, cette plaque a été récupérée lors des récents travaux et fixée dans le hall du bâtiment par la commune. Malheureusement le four à pains du XVIIIe siècle et les deux cheminées du rez-de-chaussée ont été détruits à ce moment-là.

La Constitution des municipalités est décidée en 1789. Le chef de corps municipal portera le nom de *Maire*. Jusqu'à la Révolution l'échevin était le magistrat municipal.

En 1852 les élus prêtaient serment : *« je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur »*.

C'est en 1878 que le conseil municipal décide d'acheter à MM. Piquand et Carron une partie de l'ancien Château Carron *« pour un usage de maison d'école, mairie, logement de l'instituteur »*.

L'acquisition du château a été acceptée par 6 voix pour et 4 contre, à l'époque où la commune comptait 233 habitants en 1878.

La partie Nord est restée privée et propriété de M. Fournier de Saint-Amour.

La mairie était auparavant installée au bout de la cure, Impasse de la Condamine, avec l'école ; elle a été vendue aux enchères publiques en 1879.

Elle sera ouverte dans ce bâtiment, à l'étage, dès 1880 et l'école en 1882.

Après la fermeture de cette école en 1945, les deux classes serviront de salle communale, restaurée une première fois en 1997.



Et en 2019/2020 nouveaux travaux de réfection, avec mise en accessibilité de la mairie par une salle au rez-de-chaussée (à la place de l'ancienne cuisine) et création d'une cuisine à l'arrière dans l'ancienne salle des archives.



Château Carron en 2020

Histoire de Pouillat (suite n°1)

Depuis le XVe siècle, le village de Pouillat était un fief de Montfleur et appartenait à la famille d'Arestel qui en rendait hommage à la maison de Chalon, princes d'Orange. Vers 1620 ce fief passe avec la seigneurie de Montgeffond aux Toquet de Meximieux qui deviennent Toquet de Montgeffond et rendent hommage aux princes d'Orange-Nassau. A la Révolution, la dernière propriétaire aussi dernière descendante de la maison Chalon-Arlay était la comtesse de Lauraguais, dame de Montfleur, Elisabeth Pauline de Merode, de Gand et de Montmorency, dame d'honneur de la reine. Le hameau de Dalles a toujours été rattaché au village de Pouillat. Il est cité dans les dépendances de l'abbaye et du prieuré de Gigny en 1191.

Octobre 2020

Sources : Archives Communales de Pouillat, Archives Départementales de l'Ain, divers documents sur le Revermont, documentations de Mme Pontet.

IPNS ne pas jeter sur la voie publique